

SESSAD Autisme Givors

CRÉATION

Le SESSAD a ouvert ses portes en septembre 2016. Il est géré par la Fondation OVE reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 2013.



L'ADMISSION

L'admission s'effectue sur notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

Elle se déroule en plusieurs étapes :

- Présentation et visite du service
- Recueil de vos attentes: rencontre avec une éducatrice et l'assistante sociale du service
- Rencontre avec la psychologue du service
- Signature du contrat de séjour
- Un temps d'accueil (2 mois) : rencontre de l'enfant ou adolescent, liens avec les partenaires intervenant pour l'accompagnement de l'enfant ou adolescent, temps d'observation à l'école, à domicile ou sur les temps de loisirs en fonction de la demande des usagers et de leurs représentants
- Co-construction du projet individuel d'accompagnement : le projet d'accompagnement se construit et se décide avec l'usager et sa famille.

De 4 à 20 ans

PUBLIC ACCUEILLI

Enfants et adolescents âgés entre 4 à 20 ans présentant des troubles du spectre autistique (diagnostic posé ou en cours de réalisation)



FINANCEMENT

- Assurance Maladie



CAPACITÉ 10

L'établissement est agréé pour 10 places.



équipe interdisciplinaire

Une équipe de direction avec un directeur de territoire et un directeur adjoint - Un secrétariat avec un secrétaire administratif - Une équipe éducative avec deux éducateurs spécialisés, un moniteur éducateur, une assistante sociale - Une équipe de soins avec un psychologue, un neuropsychologue, un orthophoniste, un ergothérapeute, un psychomotricien.

SESSAD Autisme Givors

Situation géographique

Le SESSAD Autisme se situe au centre-ville de GIVORS.

Moyen d'accès

Par les transports en commun :

- TCL, lignes 80,81,82. Arrêt Givors Hôtel de Ville

Par le train :

- Gare de Givors Ville

Par la route :

- A7 - Autoroute de St Etienne

Contact

- Directeur de Territoire
Yves BRET
yves.bret@fondation-ove.fr
- Directrice adjointe
Samia LARDY
Tél. : 06 16 35 72 09
samia.lardy@fondation-ove.fr



OVE - SESSAD Autisme
3 Bis Montée de Cras
69700 GIVORS
Tél. : 04 78 73 11 54

www.fondation-ove.fr



Imprimé par
l'ESAT MYRIADE



SESSAD Autisme

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

février 2018

www.fondation-ove.fr



LA MISSION

Le SESSAD AUTISME soutient l'intégration sociale et scolaire des enfants et adolescents présentant des troubles du spectre autistique. L'accompagnement vise à maintenir l'enfant ou l'adolescent dans son milieu de vie : sa famille, son école, ses loisirs.

L'ACCOMPAGNEMENT

Les modalités d'accueil sont personnalisées et partagées avec les proches aidants. Elles sont évolutives et décidées avec l'utilisateur et sa famille :

- **Un rôle de coordination** très important : le SESSAD est le garant de la concertation, de la coordination des acteurs intervenant auprès de l'enfant (méthodes, outils, ...).
- **Un accompagnement éducatif et thérapeutique** : il vise à favoriser l'inclusion scolaire, à développer ou maintenir l'autonomie, à développer la communication et les relations aux autres. Les approches éducatives, développementales et comportementales sont systématiquement mises en œuvre, en cohérence avec les recommandations de l'HAS. Aucune approche éducative n'est favorisée au détriment d'une autre, les seuls critères qui guident les choix d'intervention éducatifs sont le niveau d'intérêt et les compétences de l'enfant/adolescent. (Recommandations de l'ANESM de mars 2012).
- **Une attention particulière est portée aux parents et à la fratrie**, en proposant une écoute attentive de leurs demandes, des formations, de la guidance parentale, des temps d'échange individuels ou collectifs. Des temps de rencontres ou activités sont proposés aux parents et aux fratries. Le soutien proposé aux familles peut s'étendre jusqu'à des propositions de répit

L'ORGANISATION

Le service est ouvert 210 jours par an. Le calendrier de fonctionnement sera remis aux familles chaque année. Le service est ouvert du lundi au vendredi et plusieurs samedis dans l'année

LES DOCUMENTS D'ACCUEIL

Sont remis dès l'admission :

- Le livret d'accueil
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie
- Le règlement de fonctionnement
- La plaquette de présentation

LES DOCUMENTS CONTRACTUELS

- **Le contrat individuel d'accompagnement** établi dans les quinze jours suivant l'admission
- **Le dossier de l'utilisateur** élaboré suivant la procédure de la fondation garantit le recueil des données, la confidentialité des informations et le suivi de chaque utilisateur.

LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Le projet personnalisé constitue **l'axe fondamental du travail auprès des enfants et adolescents** accueillis. Il a pour but de définir des objectifs au regard des besoins de l'utilisateur accueilli en lien avec l'offre de service. Il s'élabore, se construit, se décide avec l'enfant ou l'adolescent, sa famille ou son représentant. **Le coordinateur de projet est l'interlocuteur privilégié des parents**, il veille à la mise en place et au suivi du projet d'accompagnement.

LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Afin de favoriser la participation et l'expression des utilisateurs et de leurs familles, l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD propose :

- une réunion trimestrielle de famille,
- **une enquête de satisfaction** en direction des utilisateurs, des parents et des partenaires,
- **un groupe d'expression des utilisateurs** et de leurs représentants est organisé deux fois par an

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Le SESSAD s'engage dans une démarche d'amélioration de la qualité sur la base d'un référentiel d'évaluation associatif. Il s'agit d'une démarche associant utilisateurs, familles, partenaires.

LES PARTENAIRES

- Écoles, Collèges, Lycée, MFR, CFA
- Médecins et psychologues scolaires,
- CRA, MDR, MDPH
- Professionnels libéraux
- CMP, Hôpital de jour
- IME, ITEP, SESSAD, ESAT,
- CIO, mission locale
- Centre de loisirs, Médiathèque, MJC
- Mairie de GIVORS
- PRE,

